

Réf: Dossier 304093

Avis de constitution

SOCIETE « FAKOLY MARITIME SERVICES SARL » en abrégé « FMSE SARL »

Siège Abidjan Cocody riviera 3 non loin de grande  
mosquée de la riviera 3, Lot 11, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Nov 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAKOLY MARITIME SERVICES  
SARL » en abrégé « FMSE SARL »

Objet :

- Consignation maritime
- Avitaillement maritime et soutage
- Intermédiation commerciale
- Transit
- Transport
- Entretien et nettoyage des navires
- Sécurité portuaire
- Diverses prestations

Capital 50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody riviera 3 non loin de grande  
mosquée de la riviera 3, Lot 11, Ilot 1

Dirigeant(s) M DOUMBIA ARNOLD OUATTARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03508 du 29/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI